



# l'info-giratoire

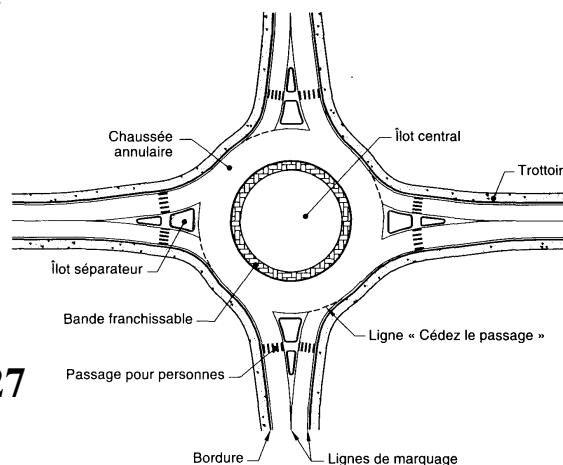
27 septembre 2004

## Ralentissez, on tourne!

Ce bulletin d'information, le premier d'une série de cinq, vise à informer les différents publics concernés sur la construction du deuxième carrefour giratoire à ville de Mont-Tremblant. Il se veut un outil d'information et de référence sur les carrefours giratoires. Il a pour objectif de sensibiliser les usagers de la route au comportement routier sécuritaire à adopter face à ces installations relativement nouvelles au Québec.

## Qu'est-ce qu'un carrefour giratoire?

Un carrefour giratoire est un aménagement comprenant une, deux ou trois voies de circulation entourant un îlot central. La circulation dans les voies se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Les usagers qui veulent s'engager dans un carrefour giratoire doivent céder le passage aux piétons et aux véhicules qui y circulent.



## Intersection de la montée Ryan et de la route 327 à ville de Mont-Tremblant :



L'intersection de la route 327 et montée Ryan à ville de Mont-Tremblant avant la construction du carrefour giratoire.

## Particularités de ce carrefour giratoire

Il existe plusieurs types de carrefours giratoires. Il y a le mini giratoire, le petit giratoire, le moyen giratoire et le grand giratoire. Celui situé à l'intersection de la montée Ryan et de la route 327 est un moyen giratoire. Ce type de carrefour est caractérisé par des bandes d'approche à voie simple et une voie sur l'anneau. Il comporte des îlots séparateurs surélevés et un îlot central avec bande franchissable. Un aménagement paysager ornera d'ailleurs ces îlots. Il ne comporte cependant pas de trottoirs ni de passages pour piétons.

## Profitez de la vie, ralentissez!

Puisque d'autres types de travaux sont également en cours dans le secteur de la montée Ryan et de la route 327, Transports Québec incite les usagers de ces artères à redoubler de prudence sur le site de chantier routier. Pour la sécurité des usagers de la route et des travailleurs, la limite de vitesse a été diminuée à 50 km/h. Des signaleurs seront présents afin de bien guider les conducteurs tout au long de leur parcours. *Profitez de la vie, ralentissez!*



## Lexique

Anneau ou chaussée annulaire : partie circulaire de la chaussée où roulent les véhicules autour de l'îlot central.

Îlot central : aménagement de forme généralement circulaire à l'intersection de plusieurs voies et autour duquel le trafic circule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Îlot séparateur : espace surélevé ou marqué qui sépare les flots de circulation entrant et sortant. Aussi, il canalise et ralentit la circulation et crée un refuge au centre de l'approche lorsqu'il y a un passage pour piétons.

### Pour renseignements :

Ministère des Transports  
Direction des Laurentides-Lanaudière  
222, rue Saint-Georges, 2e étage  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9

Téléphone : (450) 569-3057  
Télécopieur : (450) 569-3072  
Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca